

LE TOIT TERRASSE



Le toit terrasse est l’emblème de la construction contemporaine. Il peut servir de terrasse accessible ou non accessible. Il peut accueillir un solarium, un jardin ou un espace de jeux et de détente. Cette surface de plancher peut être également utilisé comme surface énergétique en ornant le sol avec des panneaux photovoltaïques. Vous pouvez également améliorer l’isolation thermique du bâtiment en végétalisant le sol.

LE TOIT TERRASSE

Pour réaliser un toit plat de ce type, vous devez vous posez plusieurs questions, comme :

Le toit terrasse est-il :

- Accessible
- Non accessible

Le revêtement du toit est-il :

- En tôle galvanisée (toiture bac acier)
- En plaque de bois
- En béton

Quel est le poids qui reposera sur le toit ?

Comment évacuer les eaux pluviales du toit terrasse ?

Ces questions sont très importantes car il faut considérer le toit terrasse comme une piscine et comme un balcon. En effet, votre toiture ressemble à un bassin au dessus de votre tête. C'est également un endroit accessible et donnant sur le vide. Vous devez donc avoir à l'esprit : SECURITE et ETANCHEITE.

La règle primordiale du toit terrasse est de protéger les personnes. Vous devez poser des gardes corps d'1 mètre de haut dès qu'il y a une possibilité de chute. En effet, dès que le vide se présente à vous, il vous est indispensable de dresser une barrière physique. La notion de vide est définie par un trou devant vous de 1m de profondeur. L'idée d'établir à la limite du vide un obstacle de faible hauteur n'est pas une bonne idée. En effet, cet obstacle est souvent un appui précaire comme ce muret de bord de mer sur lequel les enfants aiment grimper.

La deuxième règle du toit terrasse est de protéger des intempéries. Vous devez poser un revêtement et des accessoires capables d'interdire le passage de l'eau. Vous devez donc créer un bassin de 15cm de profondeur pour vous protéger des intempéries. Vous aurez dans tous les cas de figure une marche à gravir pour entrée dans une pièce donnant sur ce toit-terrasse. Avec ce système vous allez collecter les eaux pluviales et les diriger vers une "naissance" via une "forme de pente" préalablement établi sur le plancher. (pas de forme de pente sur un plancher béton)

LE TOIT TERRASSE EN CHIFFRE

- *Etanchéité et isolation sur support bois avec pente de 3% -*

Fourniture et pose :

Une **membrane** d'étanchéité Sπ4 **28,73€/HT/m²**

Un **relevé en périphérie** en minimum 15cm **20,50€/HT/mL**

Un **isolant** épaisseur : 120mm & R : 3,05Km²/W **30,90€/HT/m²**

Un **pare vapeur** **11,75€/HT/m²**

Une **naissance** eaux pluviales de diametre 80mm **95€/HT/U**

Une **boite à eaux** en PVC **56,24€/HT/U**

AUTRES:

Une **costière** métallique au droit des accrotères pour les dilatations **19,50€/HT/mL**

Un **solin** d'étanchéité **20,10€/HT/mL**

Une **coiffe alu** laqué ral standart **37,80€/HT/mL**

Les prix sont indicatifs, moyens, rencontrés en 2012 et comprennent la fourniture et la main d'oeuvre par des entreprises françaises assurées et de bonne qualité.

LE LEXIQUE DU TOIT TERRASSE

La naissance en image avant et après pose de l'étanchéité:

